

Communiqué de presse
08 juin 2021

Le Métropole Européenne de Lille s'engage dans un plan de reconquête des cours d'eau

Riche de près de 600 km de rivières et de 100 km de canaux, la Métropole Européenne de Lille souhaite s'engager dans un vaste et ambitieux programme d'aménagement de ses cours d'eau. Ces derniers, dont le réseau est particulièrement dense sur la Métropole, constituent un fil identitaire reliant toutes les communes du territoire. Ce plan, engageant l'intervention métropolitaine sur les deux prochaines décennies, envisage 44 opérations d'envergure.

Chacune de ces interventions vise à mener des opérations de renaturation des cours d'eau et à anticiper les défis climatiques auxquels nous sommes déjà confrontés. L'objectif est de prévenir les phénomènes d'inondations et d'atténuer les effets des sécheresses. Cela permettra également de renforcer fortement l'armature verte et bleue de notre territoire.

Les aménagements et la valorisation des cours d'eau ouvriront aussi des opportunités immédiates de valorisations de ces nouveaux espaces naturels qualitatifs. Par exemple : de nouvelles offres de nature, de promenade, le développement de la pêche, l'extension de l'offre de plaisance fluviale... Elles permettront également de mettre en scène l'eau dans toutes les communes à travers le développement d'espaces publics de qualité.

Ainsi, ce plan de reconquête constitue un pilier important du nouvel axe de développement que constitue la Métropole turquoise, en visant à transformer en profondeur l'image du territoire, en faveur d'une Métropole résolument tournée vers l'eau et se réappropriant ainsi un élément structurant de son développement historique.

Déjà engagée dans la démarche à travers les projets de requalification de la Branche de Croix ou de la Gare d'eau à Lille, puis depuis la prise de compétence GEMAPI au 1 janvier 2019 dans l'aménagement de la Marque rivière ou encore de secteurs sensibles aux inondations comme le versant Nord de la Métropole ou les bassins versants des Weppes. La MEL amplifie son intervention à travers un plan ambitieux à l'échelle de son territoire.

Dans le cadre du présent mandat, ce sont 23 des 44 projets qui seront engagés. Ainsi, de grandes opérations de reconquête seront notamment mises en œuvre sur les bassins versants de la Tortue, de la becque de Neuville ou encore sur le canal de Seclin ou le bras de la Barre.

Ce programme volontariste, évalué à 220 millions d'euros sera en partie financé par la mise en place d'une nouvelle ressource financière dite « contribution GEMAPI ». Exclusivement affectée à ce programme ambitieux, son montant correspondra pour les contribuables à environ 1% de leurs impôts fonciers, à partir de 2022.

Le Conseil du 28 juin 2021 sera donc amené à se prononcer sur ce vaste programme de reconquête des cours d'eau de la Métropole Européenne de Lille.

À propos de la MEL

Au service des 95 communes qui la composent, la [Métropole Européenne de Lille](#) agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, énergie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis sa réélection du 9 juillet 2020, est composé de 188 membres élus pour 6 ans.

www.lillemetropole.fr  @MEL_Lille  @metropolelille

Contacts presse

Yohan Engel
Conseiller Communication du Président
Responsable du service de presse
yengel@lillemetropole.fr
+33 (0)3 20 21 21 23
+33 (0)6 82 13 57 26

Emilie Green-Leduc
Responsable relations médias
eleduc@lillemetropole.fr
+33 (0)3 20 21 26 60
+33 (0)6 30 46 35 96